



LP/JEAN-BAPTISTE COUENIN

Transports

Le nouveau ministre « pas convaincu » par le périph à 50 km/h ➔ P. XII

Votre fait du jour **Violences conjugales : comment juger autrement pour éviter la récurrence** ➔ P. VI et VII

Matin 14° 	Midi 18° 	Soir 15°
------------------	-----------------	-----------------

Mardi 24 septembre 2024 · Val-de-Marne

Le Grand Parisien

LOISIRS | La start-up française qui ambitionne de créer une vague artificielle vient d'obtenir le feu vert pour lancer une étude de faisabilité et des consultations. Pour une mise à flot à l'horizon 2026.

Créteil, nouvelle destination des surfeurs ?

Agnès Vives

ET SI DEMAIN on surfait à Créteil comme d'autres courrent après le travail ? Le projet Okahina Wave de vague artificielle a été présenté au printemps au syndicat SMEAG, le Syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion de l'île de loisirs. Après une procédure de mise en concurrence, la start-up française WaveRiding Solution vient d'obtenir un premier feu vert. Il va falloir désormais vérifier si la mise en place d'une structure en forme d'atoll flottant sur le lac, au niveau de la base nautique, de 80 à 110 m de diamètre, pour une surface d'environ 5 200 à 9 500 m², avec un ou des pontons d'accès, est compatible avec le site.

Une étude de faisabilité va être lancée ainsi que des consultations en parallèle auprès d'associations, d'écologues, de l'agence régionale de santé (ARS)... La faisabilité comprenant « la localisation définitive de l'équipement et la possibilité d'en profiter pour rénover les infrastructures existantes au bénéfice des Franciliens », précise la région Île-de-France, propriétaire des lieux.

De quoi s'agit-il ? Rien à voir avec les structures indoor et les anciennes technologies. Le procédé se veut « innovant », selon Laurent Hequily, fondateur de WaveRiding Solution, qui s'est fait fort de créer de nouvelles destinations de surf en zone urbaine ou périurbaine. « L'atoll flottant en bio composite, démontable en quelques semaines, est installé sous la surface de l'eau grâce à des ballasts. On ne touche pas au fond du lac et il n'y a aucune



WAVERING SOLUTIONS

Le projet consiste en un atoll flottant de 80 à 110 m de diamètre sur le lac de Créteil (Visual 3D).

doit respecter les usages, la faune et la flore de l'île de loisirs, assure Michel Wannin, président du SMEAG et élu de Créteil. Une étude financière s'impose aussi. »

Et avant toute chose, le problème des cyanobactéries doit être enrayé. « C'est la condition sine qua non que nous demandons à la collectivité, faute de quoi la baignade ne sera pas autorisée », affirme Laurent Hequily. D'année en année, avec le réchauffement climatique, le plan d'eau voit proliférer ces algues qui libèrent des toxines parfois dangereuses. Mais Okahina Wave pourrait apporter sa pierre. « Le brassage de l'eau par la vague devrait ramener un taux d'oxygène suffisant pour limiter le phénomène d'asphyxie, fait valoir Laurent Héquily. Un autre dispositif sera associé pour limiter la remontée des cyanobactéries tapies au fond du lac. Cela serait une bonne manière de contribuer au bon équilibre naturel de ce plan d'eau. » Et d'imaginer aussi installer des habitats pour poissons en dessous de radeaux flottants autour de l'installation.

De quoi séduire la région Île-de-France, propriétaire des îles de loisirs, qui « sous réserve de la faisabilité », se dit « favorable aux projets innovants, permettant de concilier des demandes sociales et l'amélioration de la qualité des plans d'eau, un enjeu majeur pour l'île de France et une difficulté écologique à laquelle il convient de trouver des solutions. »

onde qui se propage sur le plan d'eau, évitant ainsi l'érosion des berges et la perturbation des roselières », poursuit-il.

Un site accessible en métro

Des générateurs, accrochés sous l'anneau extérieur flottant, vont produire des vagues de 60 cm à 2 m par effet de lift, vagues centripètes qui vont déferler et se dissiper vers le centre de l'installation. « C'est le même procédé physique qui est utilisé aujourd'hui par les voiliers de la Coupe de l'America, grâce à des foils, pour soulever leurs coques et les faire survoler l'eau. Nous sommes les seuls au monde à faire cela, assure le chef d'entreprise. Ce qui nous permet de consommer beaucoup moins d'énergie. » Une installation qui peut rapidement

voir le jour, dès 2026, si le dossier passe toutes les étapes administratives.

Pourquoi Créteil ? Le site présente un atout certain, son accessibilité en métro pour des Parisiens, des Franciliens, qui pourraient vouloir s'initier, se détendre ou s'entraîner. « On apporte une solution aux portes de Paris pour des surfeurs frustrés qui bien souvent prennent leur voiture et font des allers-retours vers l'océan ». Et de vanter « l'attractivité » de l'activité qui pourrait favoriser le développement de bar, restaurant etc., dont est dépourvue l'île de loisirs depuis des années.

En France, un million d'adeptes du sport sont recensés et l'Île-de-France représente « un bassin énorme », selon la ligue régionale qui

vient de s'installer à Melun (Seine-et-Marne).

Mais localement, le projet suscite déjà des avis partagés. Il y a ceux qui le jugent « prometteur », quand d'autres internautes le qualifient de « surréaliste » ou redoutent une atteinte à la biodiversité et à la tranquillité des lieux. Le collectif du Lac de Créteil, qui attend « une consultation », recueille ainsi depuis quelques jours les opinions sur son site.

Régler la question des algues toxiques

Face à ces premières réactions, le SMEAG tient à rappeler que rien n'est acté. « C'est un projet intéressant. Mais nous n'en sommes qu'au début, une phase d'études importantes démarre pour vérifier la faisabilité du projet, qui

On ne touche pas au fond du lac et il n'y a aucune onde qui se propage sur le plan d'eau, évitant ainsi l'érosion des berges

Laurent Hequily, fondateur de WaveRiding Solution